

Défense des curistes

Une nouvelle fédération

C'est le 17 mai dernier, à la mairie du Mont-Dore, qu'est née la Fédération française des curistes médicalisés (FFCM), sous la présidence d'honneur du professeur Michel Boulanger, du laboratoire d'hydrologie de la Faculté de médecine de Nancy, et en présence de curistes, de médecins et d'élus de plusieurs stations thermales de France.

La FFCM est une association indépendante à vocation sociale, destinée à représenter les intérêts des curistes dans tous les domaines liés au thermalisme, auprès de tout organisme, privé ou public. L'idée de cette fédération est née suite aux propos tenus l'an passé par Gilles Johanet, directeur de la Cnam, annonçant la fin des remboursements des cures par la Sécurité sociale.

Un vent de colère ayant soufflé parmi les curistes et les médecins thermaux, le projet avait été rejeté mais pas enterré.

Le thermalisme concerne environ 550 000 personnes en France, or tous n'auraient pas les moyens d'aller en cure si le remboursement n'existait plus. «Le thermalisme ne doit pas devenir un luxe accessible à une minorité, il faut maintenir l'aspect social. En effet, 90 % des curistes sont des personnes modestes et les curistes ne représentent que 0,3 % des dépenses de santé. Si les cures s'industrialisent, à l'instar de la mal bouffe, on va tendre à la mal cure et nous n'en voulons pas» s'est insurgé Jean-Pierre Grouzard, président de l'association.

Et ce dernier d'ajouter : «Nous nous battons jusqu'à l'abandon complet du projet de Gilles Johanet. Mais attention, notre fédération est apolitique, elle n'est faite que de passion. C'est un réel mouvement social».

La fédération comprend, entre autres, un conseil scientifique, technique et un conseil juridique afin de répondre au mieux aux attentes des curistes et permettre ainsi de conserver la qualité et la durée des soins, en soutenant l'indépendance des médecins et la libre prescription des actes médicaux adaptés à chaque patient. «Il ne faut pas confondre cures sociales et médicalisées avec séjour de remise en forme» a précisé Jean-Pierre Grouzard.

Selon la FFCM, si le projet de non remboursement des cures était accepté, 80 à 100 000 emplois disparaîtraient et le tou-



risme lié aux activités thermales perdrait près de 40 % de chiffre d'affaires. «On ne vient pas au Mont-Dore pour s'amuser», souligne Francis Fonte, curiste et vice-président de la Fédération, «on vient pour se soigner».

La Fédération française des curistes médicalisés agira pour que tous les partenaires du thermalisme social et médicalisé s'unissent, sauvegardent et développent ce trésor irremplaçable au service de la santé.

Curistes

L'union fait la force

Page 12

LE SEMEUR

hebd

L'hebdomadaire qui parle de vous

37, rue Montlosier • B.P. 201 • 63006 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

☎ 04 73 98 46 00 — Fax : 04 73 98 46 09

56^e année — ISSN 0986-7791

N° 2835 • Vendredi 9 juin 2000 • 6,50 F